

COMMUNE DE SAINT-WITZ

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT NUMEROTATION Rue Pierre Salvi

Le Maire de la commune de SAINT-WITZ,

VU les articles L.2213-28 et R.2512-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 53/2025 pour la dénomination d'une voie ;

CONSIDERANT que le numérotage de la parcelle constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire,

CONSIDERANT qu'il apparaît logique et cohérent, pour des raisons d'adressage, de sécurité, de repérage et de continuité territoriale, d'attribuer un nom de rue ;

CONSIDERANT qu'une telle harmonisation facilitera la distribution du courrier, l'intervention des services de secours et la gestion des réseaux et services publics ;

ARRÊTE

Article 1er: Il est prescrit la numérotation suivante :

références cadastrales	numérotation	Etablissement
Section AD n° 13	1 rue Pierre Salvi	Gymnase Pierre Salvi

conformément au plan annexé.

Article 2 : Les frais d'entretien et, en dehors d'un changement de série, de réfection du numérotage, sont à la charge du propriétaire ou des propriétaires qui doivent veiller à ce que le numéro inscrit sur leur propriété soit constamment net et lisible.

<u>Article 3 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.</u>

Article 4 : Aucun numérotage n'est admis que celui prévu au présent arrêté.

Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

<u>Article 5</u>: Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles, Direction Départementale des finances Publiques du 95, Centre de distribution de Goussainville, Centre de Secours de Saint-Witz/Survilliers, Gendarmerie Nationale – Brigade de Survilliers, ENEDIS à Saint-Quentin en Yvelines, SAUR, SIAH, GRT GAZ à Gennevilliers

A Saint-Witz, le 18 novembre 2025 Le Maire,

Frédéric MOIZARD



Plan de numérotation - rue Pierre Salvi